N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /RK/NM/2011

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat***

**Concerne : Demande d’assistance sociale.**

1. Monsieur GBOGBO NZOWA ZALOBE BOBO, s’adresse au Cabinet du Chef de l’Etat pour solliciter une assistance sociale.

En effet, sa mère qui répond au nom de BAMU NGWABI MUNOKE, est hospitalisée à l’Hôpital Général de référence de Kinshasa Ex Maman Yemo car un œil a été crevé depuis le 24 janvier 2011.

1. Son médecin traitant explique que sa patiente doit subir une intervention chirurgicale. Etant arrivé au bout de ses forces cet agent s’adresse au Cabinet du Chef de l’Etat pour demander une aide financière afin de faire soigner sa mère. Le montant sollicité est de 250.000 FC.

En annexe le quittance et prescription médicale.

**Avis et suggestion**

Le Collège suggère que le cabinet puisse assister l’agent GBOGBO NZOWA ZALOBE Bobo avec la somme de 250.000 FC (deux cent cinq milles Francs Congolais), pour lui permettre de faire soigner sa maman.

Haute considération.

**Léonard MASU-GA - RUGAMIKA**

Min. : Cons. Rhôda KASWENGE

Saisie  : Mme Nicole MANOKA

**Visa  : DIRCABA I**